

**Stéphane Troussel**  
Président du Conseil général

Réf. : DBFCP/VR/BA – N°

Tel 01.43.93.91.00

**Monsieur Pierre Moscovici**  
Ministre de l'Economie, des Finances et de  
l'Emploi  
139, rue de Bercy  
75012 PARIS

Bobigny, le 05 avril 2013

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous faire part de ma plus vive inquiétude concernant la décision prise par la Société de financement local (SFIL), dont l'Etat est actionnaire majoritaire, s'agissant des emprunts toxiques de la Seine-Saint-Denis.

Je viens en effet d'apprendre par communiqué de presse, en date du 5 avril que la SFIL avait décidé de poursuivre en justice le Département de la Seine-Saint-Denis, en faisant appel des décisions rendues par le tribunal de grande instance de Nanterre le 8 février 2013.

Par les trois jugements rendus, la justice a en effet décidé d'annuler les clauses de stipulation d'intérêts, et donc les taux conventionnels au cœur de la question des emprunts toxiques, en faveur du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

Le Tribunal a jugé que DEXIA avait violé une obligation légale lors de la signature de l'accord déterminant les termes et les conditions du prêt.

Je vous précise que c'est le refus de dialogue et de véritables échanges durant plus de trois années qui a poussé le Département de la Seine Saint-Denis, mais également de nombreuses autres collectivités, à privilégier la voie contentieuse. Je vous rappelle en effet que la commission d'enquête parlementaire présidée par Claude Bartolone a indiqué que 70 % des produits toxiques des collectivités émanaient de Dexia.

Les changements récents touchant l'établissement devaient modifier en profondeur la ligne de conduite jusqu'à maintenant adoptée par la banque et rendre plus aisée la possibilité de construire un accord.

Or il n'en a rien été.

J'ai rencontré, le nouveau directeur, M. Mills, pour lui faire part de notre entière disponibilité pour étudier toute proposition qui pourrait émaner de ses services. Avant la décision

imprévue de faire appel, aucune proposition ne nous est parvenue, en dépit des engagements de la SFIL.

Je vous demande très solennellement d'intervenir auprès de la SFIL dans l'objectif de trouver des solutions acceptables pour la Seine-Saint-Denis et mettre ainsi un terme à cette situation. Premiers investisseurs publics, les collectivités doivent impérativement trouver une réponse aux nombreuses alertes qu'elles ont envoyées quant à l'explosion de certains taux d'emprunts toxiques.

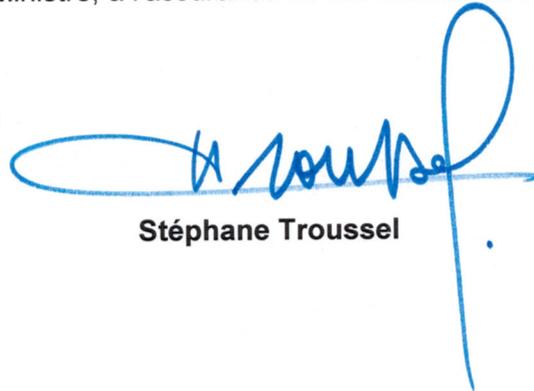
J'ajoute qu'il apparaît pour le moins paradoxal d'obliger notre collectivité à payer 26 millions d'euros d'intérêts supplémentaires au moment même où la priorité est de trouver des financements pérennes pour les allocations de solidarité.

Il est encore temps de revenir sur cette décision regrettable et c'est ce que je vous demande.

Je reste à votre disposition afin d'évoquer en détails cette question qui réclame une action spécifique et rapide.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement,



**Stéphane Troussel**